

Le ministre des Forêts nie avoir bloqué des aires protégées

Dossier de la rédaction de H2o
June 2021

Accusé d'avoir mené une campagne active de blocage de projets d'aires protégées qui pouvaient réduire la superficie de territoire accessible à l'industrie forestière, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Pierre Dufour, se défend d'avoir mal agi. 83 projets de protection du territoire du sud du Québec ont été mis de côté par le gouvernement Legault. Ils étaient tous situés dans des régions où les coupes forestières sont permises. Selon ce qui se dégage de documents et de courriels obtenus par La Presse, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs a tenté de bloquer la création de plusieurs aires protégées, dont certaines étaient pourtant le fruit d'un consensus avec les autres ministères, dont celui de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques et le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Dans d'autres cas, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs aurait ralenti le processus de désignation d'aires protégées en ne répondant pas aux demandes du ministère de l'Environnement. Ce serait notamment le cas pour le projet de protection du couloir de la rivière Péribonka. Ce projet, situé au nord-est du lac-Saint-Jean, était largement soutenu dans la région, notamment parce qu'il était associé au développement d'un projet d'écotourisme. Le gouvernement Legault a finalement laissé le projet, tout en choisissant d'autoriser des coupes forestières sur certaines portions de ce territoire.

Alexandre Shields - Le Devoir

Photo Comité de sauvegarde de la rivière Péribonka

À